



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique culturelle

Question écrite n° 38822

Texte de la question

M Jean Giard appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'education nationale, charge de la recherche et de l'enseignement superieur, sur les difficultes auxquelles se heurte la fondation Diderot. En violation des engagements souscrits par l'Etat, la subvention de fonctionnement pour 1987 n'a pas ete attribuee. Celle pour 1988 se trouve encore suspendue a une decision ministerielle faisant suite a un audit. Cette situation a entraine le licenciement du personnel et la suspension des publications. L'autorite scientifique de la commission Diderot n'a pourtant ete mise en doute par personne. L'attitude du Gouvernement compromet donc gravement un travail scientifique utile au progres des connaissances et a leur popularisation. Aussi, il lui demande de prendre d'urgence toutes les mesures necessaires au respect des engagements de l'Etat et au fonctionnement normal de la fondation dont la publication de la nouvelle encyclopedie des sciences et des techniques.

Données clés

Auteur : [M. Giard Jean](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38822

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1405